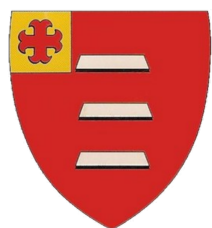


# FRESNES



# INFOS

FRESNES LES MONTAUBAN



"Carrefour de l'Artois"

Numéro 330

À la une... le RPI au cirque



## Dans ce numéro

- Découverte des arts circassiens
- Inauguration du parc des frênes
- Photo mystère
- Renouvellement de la CNI
- Hauts de France propres
- Demandes d'aides sociales
- Subventions aux associations
- Le coin de terre fresnois
- Facture d'eau
- Analyse de l'eau

## Découverte des arts circassiens

Les élèves du RPI Fresnes-Plouvain travaillent sur un projet lié aux arts circassiens.

Une demi-journée par semaine, ils s'exercent aux arts du cirque avec un éducateur spécialisé.

Mardi 25 février, les élèves des 5 classes du RPI se sont rendus à Arras pour une représentation du cirque Arlette Gruss.



## Inauguration du parc des frênes

L'inauguration officielle du parc des frênes aura lieu **le samedi 12 avril à 11 heures**.

Elle sera suivie du verre de l'amitié à la salle des fêtes communale.

L'invitation vous parviendra ultérieurement, soit avec le Fresnes-Infos d'avril en version papier ou sur l'application PanneauPocket.

## Photo mystère



**Qu'est-ce ? A vous d'enquêter.**



Photographie prise sur la façade d'un bâtiment public de notre commune.

Trouvez le bâtiment. Déchiffrez et expliquez le texte.

Envoyez vos réponses par mail à la mairie :

[mairie@fresneslesmontauban.fr](mailto:mairie@fresneslesmontauban.fr)

Petite récompense aux deux premières réponses exactes et complètes.

**Tout le monde peut participer, sauf les élus, le personnel communal et leurs conjoints**

# Renouvellement de la carte nationale d'identité

Jusqu'à présent, la demande de renouvellement d'une CNI «était limitée à des motifs bien précis : expiration, perte, vol ou changement d'état civil.

A la fin du 1er trimestre 2025, il sera désormais possible de demander le renouvellement de sa CNI au format carte de crédit dans le seul but d'activer son identité numérique.



# Hauts-de-France propres

Le Conseil Régional, la Fédération Régionale des Chasseurs et l'Association Régionale de Pêche reconduisent l'opération « Hauts-de-France propres » qui vise à mobiliser les habitants pour nettoyer la nature. S'impliquent également dans l'opération la CC Osartis-Marquion et le Crédit Agricole.

Notre commune s'est de nouveau inscrite à cette opération.

Nous vous attendons nombreux (grands et petits) **samedi 15 mars à 9 heures 30 devant la mairie.**

Les gants et sacs-poubelle vous seront fournis.



# Demande d'aide sociale auprès du CCAS : rappel

La Commission Communale d'Action Sociale (CCAS) se réunira au cours du mois de mars pour l'examen des demandes d'aides sociales.

**Rapprochez vous du secrétariat de mairie** qui vous indiquera les documents à fournir avec votre demande.

**Les dossiers sont traités de façon anonyme, en toute confidentialité** et doivent parvenir en mairie

**avant le vendredi 7 mars 2025 (date prolongée)**

# Associations, demande de subvention : rappel

Les dossiers de demande de subventions sont à **retirer en mairie et doivent parvenir :**

**avant le jeudi 6 mars 2025 (date prolongée)**

Ces demandes feront l'objet d'une délibération lors d'un prochain conseil municipal en mars /avril 2025.

# Le coin de terre fresnois

Si vous voulez « cultiver votre jardin » et produire vous-mêmes vos légumes, des parcelles de 200 m<sup>2</sup> environ sont disponibles résidence les Lilas par le biais de l'association « **le coin de terre fresnois** ».

Du matériel est mis à disposition.

**Cotisation : 20 euros par an.**

Se renseigner auprès de la mairie ou des responsables de l'association, Monsieur Vanderkelen ou Monsieur Grave (résidence les lilas).

## Facture d'eau

### Réforme des redevances des Agences de l'Eau :

**Les redevances des agences de l'eau sont essentielles pour financer les actions de préservation de l'eau et des milieux aquatiques.** Elles sont perçues auprès des usagers de l'eau, contribuant ainsi à la lutte contre la pollution, à la protection de la santé et de la biodiversité, et garantissant la quantité et la qualité de l'eau. Ces redevances jouent un rôle clé dans la préservation de l'environnement.

A compter du 1er janvier 2025, 3 nouvelles redevances remplacent les redevances de pollution domestique et de modernisation des réseaux de collecte :

- une **redevance sur la consommation d'eau potable**
- deux redevances pour performance : **performance des réseaux d'eau potable** et **performance des systèmes d'assainissement collectif**

La redevance de prélèvement est maintenue.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de l'Agence de l'Eau à l'adresse : <https://www.lesagencesdeleau.fr/actualites/tout-comprendre-de-la-reforme-des-redevances>

## Analyse de l'eau

Suite à l'arrêté préfectoral du 25 octobre 2012 concernant la teneur en ions perchlorates, l'eau de réseau à Fresnes-lès-Montauban est soumise à la restriction d'usage et ne doit pas être consommée par les nourrissons de moins de 6 mois.

Dernier relevé du taux de nitrates = **38 mg/l** (Norme 50 mg/l)

## Etat civil

**Naissance : Olivia REANT ROBILLARD le 26 février 2025**

**Décès : Geneviève Delcour le 29 janvier 2025**

IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

### Nous contacter

MAIRIE

1, rue de l'Eglise

62490 FRESNES LES MONTANBAN

☎ 03 21 50 21 21

✉ [mairie@fresneslesmontauban.fr](mailto:mairie@fresneslesmontauban.fr)

@ [www.fresneslesmontauban.fr](http://www.fresneslesmontauban.fr)